

**Nombres de délégués -**  
Afférents au Conseil : 49  
- En exercice : 49  
Qui ont pris part  
à la délibération : 39  
Votes exprimés : 30  
POUR : 24  
CONTRE : 6  
Abstentions : 9  
**Date de la convocation :**  
28 mai 2024  
**Date d'affichage :**  
28 mai 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'YONNE

**DELIBERATION**  
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-quatre, le trois juin, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

**Présents :** Philippe TRESPALLE - Jean-Marie MAURICE, absent excusé (représenté par Marc MARTIN) - Bruno CHARMET - Daniel RAVERAT - Nadine LEGENDRE, absente excusée (représentée par Christian OPIOLA) - Philippe DESCHAUMES - Béatrice BOISE - Jacqueline DUPLESSY - Florian FRAYER - Gilles SACKPEY - Jacqueline DE DEMO - Jean-Louis GROGUENIN - Marie-Laure GRIMARD - Christian SCHILTZ - Stéphane MOREL - Rémy VIDAL - Christophe GENTIL - Stéphane BARDOUX - Sandra PICART - Jean-Michel SABAN - Clément POINTEAU - Cloria JAOLAZA, absente excusée (pouvoir à Xavier COURTOIS) - Frédéric CARRE - François CAMBURET - Xavier COURTOIS - Jacques ROBERT - Claudine MANIGAUT - Michel GCHWEINDER - Marcel GEORGES - Guy GUENIFFEY - Arnaud ROSIER - Pascal DUBOIS - Christophe CHEYSSON - Christian LARDIN - Pierre NOIROT - Annie ROUSSEAU - Hubert NAULOT, absent excusé (représenté par Geneviève SARTELET) - Bernard ENFRUN - Michel CODRAN -  
**Absents excusés :** Nathalie LABOSSE - Daniel SIMONNET - Philippe LARDIN - Sylvie CHARPIGNON -  
**Absents :** Hervé PASCAULT - Pierre-Yves ROY - Evelyne CALLEJA - Bertrand LEBLANC - Catherine VERNEAU - Claude CATRIN -

**Secrétaire de séance :** Rémy VIDAL -

**Objet de la délibération**

**PROJET DE LA CENTRALE AGRIVOLTAIQUE  
SUR LA COMMUNE DE GRIMAUTL  
AVIS**

La Société IB VOGT France a déposé une demande de permis de construire sur la commune de GRIMAUTL, en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol.

Le projet concerne une superficie totale de 46,4 ha clôturés.

Voici ses caractéristiques :

- Situation : A proximité de la ferme de Fretoy, à 1 km à l'Est du bourg de GRIMAUTL et à 3 km du centre de MASSANGIS,
- Nombre d'exploitants concernés par le projet final : 3,
- Répartition sur 2 zones,
- Projet agricole : maintien de la grande culture et création atelier morilles sur site.
- Production annuelle estimée : 40,7 Gwh
- Puissance totale du projet : 36,2 MWc, équivalent à la consommation de 37 000 habitants.

La Communauté de Communes est sollicitée pour donner son avis sur ce projet, dans un délai d'un mois.

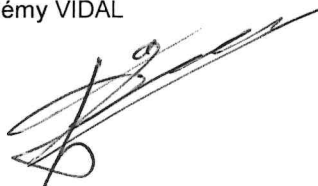
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, par 24 voix POUR, 6 voix CONTRE (Stéphane BARDOUX, Gilles SACKPEY, Bruno CHARMET, Christophe CHEYSSON, Daniel RAVERAT, Jacqueline DUPLESSY) et 9 abstentions (Florian FRAYER, François CAMBURET, Christian OPIOLA, Michel CODRAN, Bernard ENFRUN, Pascal DUBOIS, Rémy VIDAL, Christophe GENTIL, Geneviève SARTELET),

EMET un avis FAVORABLE sur le projet de la centrale photovoltaïque de GRIMAUTL de la Société IG VOGT.

CHARGE le Président de notifier cet avis à la Direction Départementale des Territoires de l'Yonne.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,  
Rémy VIDAL



Le Président,  
Xavier COURTOIS



PUBLIEE LE  
07/06/2024



REÇU EN PREFECTURE

le 06/06/2024

Application agréée E-legalite.com